
**Désignation des tailles de
vêtements —**

**Partie 2:
Indicateurs des dimensions
principales et secondaires**

Size designation of clothes —

Part 2: Primary and secondary dimension indicators

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Définitions des mesures principales et secondaires des vêtements	2
5 Désignation de la taille	6
5.1 Généralités.....	6
5.2 Mesures du vêtement.....	7
5.3 Vêtements munis de bonnets.....	7
6 Étiquetage	7
6.1 Méthode.....	7
6.2 Fixation de l'étiquette.....	7
6.3 Informations complémentaires.....	7
6.4 Exemples d'étiquettes.....	8
Annexe A (informative) Exemples d'étiquettes de désignation de la taille	9
Bibliographie	25

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 133, *Systèmes de tailles des vêtements — Désignation des tailles, méthodes de mesure des tailles et essayage virtuel*.

Cette première édition annule et remplace l'ISO 3636, l'ISO 3637, l'ISO 3638, l'ISO 4415, l'ISO 4416, l'ISO 4417 et l'ISO 4418, qui ont fait l'objet d'une révision technique.

Une liste de toutes les parties de l'ISO 8559 est disponible sur le site Internet de l'ISO.

Introduction

En raison des différents systèmes de taille entre différentes entreprises, des désignations de taille différentes peuvent convenir aux personnes ayant des mensurations identiques ou pratiquement identiques.

Le présent document peut servir de document de référence pour un système de désignation international des tailles pour différents types de vêtements.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Désignation des tailles de vêtements —

Partie 2: Indicateurs des dimensions principales et secondaires

1 Domaine d'application

Le présent document, à utiliser conjointement avec l'ISO 8559-1 (définitions anthropométriques pour la mesure du corps), spécifie les mesures principales et secondaires pour des types spécifiés de vêtements.

Ce document a pour principal objet d'établir un système de désignation des tailles de vêtements pouvant être utilisé par les fabricants et les détaillants pour indiquer aux consommateurs, d'une manière simple, directe et explicite, les mensurations de la personne pour laquelle la taille du vêtement est adaptée. Grâce à une détermination précise des mensurations du corps humain (comme indiqué par les mesures spécifiées), conformément à l'ISO 8559-1, ce système de désignation facilitera le choix d'un vêtement adapté. Ces informations peuvent être indiquées par un étiquetage, etc.

Le système de désignation des tailles est fondé sur les mesures corporelles et non pas sur celles des vêtements. Le choix des mesures des vêtements est d'ordinaire déterminé par le modéliste et les fabricants des vêtements, qui établiront les tolérances à prendre en compte selon le type, la position, le style, les éléments de coupe et de mode du vêtement.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 8559-1, *Désignation des tailles de vêtements — Définitions anthropométriques pour la mesure du corps*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>.
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>.

3.1

mesure principale

mesure corporelle, en centimètres, qui est utilisée pour indiquer la taille d'un vêtement pour le consommateur

3.2

mesure secondaire

mesure corporelle, en centimètres (ou dans le cas de collants, masse corporelle en kilogrammes), qui peut être utilisée en complément pour indiquer la taille d'un vêtement pour le consommateur

3.3

taille de bonnet

différence entre le tour de poitrine et le tour de dessous de poitrine

Note 1 à l'article: Voir l'ISO 8559-1:2017, 5.7.7.

4 Définitions des mesures principales et secondaires des vêtements

Les mesures principales et secondaires sont définies comme indiqué au [Tableau 1](#). Ces mesures corporelles fournissent la base pour la désignation des tailles de vêtements, indépendamment du produit lui-même, pour des types de vêtements aussi différents que vestes, jupes, sous-vêtements, corseterie (lingerie) et articles coiffants.

La liste des mesures corporelles est établie séparément pour les vêtements d'hommes, de femmes, de garçons et de filles.

Pour les jeunes enfants, la stature sert de mesure principale (voir l'ISO 8559-1), sauf pour les articles coiffants, les chaussettes, les bas et les gants.

Les hauteurs et les tours sont mesurés conformément à l'ISO 8559-1.

La mesure principale est la base du système de désignation des tailles.

Certaines mesures secondaires (voir [Tableau 1](#)) peuvent être utilisées dans ce système de désignation.

L'exemple suivant explique comment utiliser le tableau.

EXEMPLE La taille d'une veste d'homme est désignée par le tour de poitrine, indiqué sur un pictogramme. Le tour de taille et/ou la stature et/ou la largeur dorsale des épaules peuvent être fournis à titre de mesures supplémentaires facultatives.

La taille de mains est un code basé sur le tour de main, en centimètres (ISO 8559-1).

Tableau 1 — Mesures principales et secondaires des vêtements

Vêtements pour:	Hommes		Femmes		Garçons		Filles	
	MP ^a	MS ^b	MP ^a	MS ^b	MP ^a	MS ^b	MP ^a	MS ^b
1. Vêtements								
Vestes	Tour de poitrine	Stature Tour de taille Largeur dorsale des épaules	Tour de poitrine	Stature Tour de taille Tour de bassin	Stature	Tour de poitrine	Stature	Tour de poitrine
Complets Tailleurs (ensemble veste et pantalon)	Tour de poitrine et Tour de taille	Stature Longueur d'entre-jambe	Tour de poitrine et Tour de bassin	Stature Tour de taille Longueur d'entre-jambe	Stature	Tour de poitrine Tour de taille Tour de bassin	Stature	Tour de poitrine Tour de taille Tour de bassin
Complets Tailleurs (ensemble veste et jupe)	Tour de poitrine et Tour de taille	Stature	Tour de poitrine et Tour de bassin	Stature Tour de taille	Stature	Tour de poitrine Tour de taille Tour de bassin	Stature	Tour de poitrine Tour de taille Tour de bassin
Pardessus	Tour de poitrine	Stature	Tour de poitrine	Stature Tour de taille Tour de bassin	Stature	Tour de poitrine	Stature	Tour de poitrine
Pantalons longs/courts	Tour de taille	Stature Tour de bassin Longueur d'entre-jambe	Tour de bassin	Stature Tour de taille Longueur d'entre-jambe	Stature	Tour de taille Tour de bassin	Stature	Tour de taille Tour de bassin
Jupes	Tour de taille	Stature	Tour de bassin	Stature Tour de taille	Stature	Tour de taille Tour de bassin	Stature	Tour de taille Tour de bassin

^a MP: mesure principale.

^b MS: mesure secondaire.

^c «Robe» au sens large, quel que soit le genre (tunique par exemple).

^d Lorsqu'une MP est choisie comme MP, la seconde MP alternative peut être sélectionnée comme MS.

^e Taille de bonnet: voir la définition donnée en 3.3.

^f La longueur de pied se rapporte à la pointure.

^g Le tour de main se rapporte à la taille de la main.